



Paris, le 4 mai 2020

33 rue des Vignoles 75020 Paris / www.cnt-f.org/fte / fede-educ@cnt-f.org

Retour à l'école le 11 mai ?

Une catastrophe sanitaire et pédagogique

Le président l'ayant annoncé, visiblement sans concertation et à l'encontre des avis scientifiques et médicaux, les écoles devraient rouvrir le 11 mai et accueillir des enfants, à partir de 3 ans, dès le 12 mai.

Dans cette optique précipitée, le ministère de l'Éducation nationale a réalisé un document nommé "Protocole sanitaire". Il est décliné en deux versions, une pour le primaire et une pour le secondaire. Ces documents de plus de 60 pages déclinent des prescriptions aux personnels impossibles à réaliser avec l'effectif prévu (15 élèves par classe, ce qui représente souvent plus de 100 élèves, voire 200, dans une école, sans parler des collèges) et sans temps de préparation.

Dans ces conditions, il est certain que les écoles vont se transformer en lieu de contamination massive. Il est fort probable que le ministère et l'Etat se retranchent derrière ce document pour se dégager de leur responsabilité, y compris civile et pénale, et pour la faire retomber sur les travailleur.ses.

S'ajoute à ce risque de rebond pandémique, une catastrophe pédagogique. En effet, le respect des prescriptions transformerait l'école en un lieu aseptisé et ultra contraignant dépourvu de toute chaleur humaine et dans lequel il serait inenvisageable de proposer un enseignement de qualité. Cela serait certainement traumatisant pour les enfants, particulièrement les plus jeunes et ne pourrait à terme que renforcer l'échec scolaire.

La lecture de ce document disperse toutes les illusions que certain.es pouvaient encore avoir sur les discours ministériels : *lutte contre les inégalités scolaires* (impossible dans ces conditions) et *rôle social de l'école* (avec la fermeture des cantines et l'obligation d'amener son repas).

Cette date imposée révèle au grand jour la volonté gouvernementale : la réouverture des écoles n'a pour but que de renvoyer la population au travail pour le profit des actionnaires.

La Fédération CNT des Travailleuses et travailleurs de l'Éducation appelle chacun.e à prendre ses responsabilités et à refuser de participer à cette catastrophe en se servant de tous les moyens disponibles : motion, pétition, le droit d'alerte, de retrait et de grève.